



## Concours créatif pour les classes d'allemand en France

### > ARTICLE 1 - OBJET

**1.1. L'Office National Allemand du Tourisme (ONAT)**, organise un concours intitulé *Concours créatif pour classes d'allemand* se déroulant du 06 janvier 2014 au 30 avril 2014 en coopération avec **Europa-Park, DB France** et **l'Institut Goethe**.

**1.2.** La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité (le "**Règlement complet**" à consulter sur le site [www.germany.travel/concours-2014](http://www.germany.travel/concours-2014)), des règles de déontologie, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables en France.

**1.3.** L'objectif est de représenter de manière originale les aspects peu connus et surprenants de l'Allemagne du point de vue des élèves. Les équipes participantes doivent concevoir une affiche pour l'un des deux sujets suivants en utilisant n'importe quelle technique (par exemple, la photographie, le dessin, la peinture, le collage...) :

#### **1.3.1. Europa-Park et ses environs**

Imaginez que vous gagnez le voyage de classe et visitez Europa-Park. Quelles autres curiosités touristiques à proximité (immédiate ou non) aimeriez-vous visiter ? Concevez une affiche sur le voyage prévu à Europa-Park et les autres destinations qui vous intéressent en Allemagne.

#### **1.3.2. L'Allemagne à Europa-Park**

En 2014 ouvrira à Europa-Park l'attraction indoor *Arthur – Au royaume des Minimoys*. De nombreuses attractions d'Europa-Park se rapportent aux pays d'Europe. Concernant la thématique « Allemagne » d'Europa-Park, il existe déjà beaucoup de curiosités touristiques telles que le Mur de Berlin, un restaurant dans le Château ou l'Alexanderplatz de Berlin, servant de gare au train du parc, ainsi que des concerts et des fêtes populaires, par exemple. Quels autres lieux phares, représentatifs de l'Allemagne (curiosité touristique, ville, région, manifestation), pourriez-vous encore vous imaginer ici – et sous quelle forme (manège, décors, restaurant, manifestation...) ? Vous devez ici prendre avant tout pour thème les sites moins connus que vous trouvez attirants. Berlin est vraiment déjà très bien représenté.



**La taille de l'affiche** doit être au minimum un format A2 (59,4 cm x 42 cm) et au maximum un format A1 (84,1 cm x 59,4 cm), et elle ne doit pas être en trois dimensions. Elle ne doit pas nécessairement être de forme rectangulaire. Au dos de l'affiche doivent figurer le nom de l'équipe et des coordonnées. Une conception en collaboration avec d'autres matières scolaires (art, géographie, musique, ...) est possible et souhaitable. Une explication de l'œuvre peut être jointe sous forme de lettre séparée de 200 mots maximum; ceci n'est toutefois pas obligatoire.

## **>> ARTICLE 2 - MODALITES DE PARTICIPATION**

### **2.1. COMMENT S'INSCRIRE ?**

Pour participer à la compétition, une inscription avec les coordonnées de l'enseignant et de l'école et de la classe doit être complétée avant le 1<sup>er</sup> février 2014. Des informations supplémentaires, des affiches et des dépliants sont envoyés par la suite afin d'assurer la promotion du projet au sein de l'école. Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site [www.germany.travel/concours-2014](http://www.germany.travel/concours-2014)

### **2.2 : QUI PEUT PARTICIPER ?**

**2.2.1** Peuvent participer toutes les classes d'allemand ou tous les groupes d'élèves qui apprennent l'allemand ensemble et font partie de collèges, lycées et lycées professionnels situés en France métropolitaine (= « équipes »). Une équipe devra comprendre entre 6 et 35 élèves et un professeur

### **2.3 : COMMENT PARTICIPER ?**

Les équipes participantes doivent envoyer leurs travaux à leurs propres frais au plus tard le 30 avril 2014 à une adresse à Paris qui leur sera communiquée après inscription. Un formulaire dûment rempli avec les renseignements concernant l'école et la classe ainsi que la liste des noms de tous les élèves participants doivent être joints. Les enseignants peuvent participer à la compétition avec plusieurs équipes, chaque élève ne doit cependant faire partie que d'une équipe. Chaque équipe ne peut envoyer qu'une contribution.

## **ARTICLE 3 - DETERMINATION DES GAGNANTS**

**4.1.** Un jury composé de représentants des partenaires impliqués (ONAT, Europa -Park, Institut Goethe, DB France, et éventuellement d'autres) décidera de l'œuvre gagnante jusqu'au 14 mai 2014 au plus tard. Les principaux critères sont l'originalité de l'idée et la qualité d'exécution. Le niveau de la classe est pris en compte dans la décision.



**4.2.** L'équipe gagnante sera informée par e-mail et/ou téléphone. Les organisateurs se réservent le droit de publier les noms des gagnants, en indiquant le nom de leur école, sur leurs canaux d'information : internet, communiqués de presse, Facebook, etc.

## **>> ARTICLE 5 - ATTRIBUTION DES LOTS**

**5.1.** Les participants peuvent gagner un voyage de classe de trois jours à Europa-Park, avec deux nuits à Camp Resort petit-déjeuner inclus ainsi que le trajet aller-retour en train depuis une gare en France métropolitaine, d'une valeur de 150€ euros/ personne.

**5.2.** Le voyage des gagnants peut être effectué entre mai 2014 et décembre 2015. Le choix de la période de voyage se fait en consultation avec les organisateurs, selon la disponibilité des billets de train et des entrées à Europa-Park. Le prix ne peut être converti en argent.

## **>> ARTICLE 6 - LIMITATION DE RESPONSABILITE**

**6.1.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité et ne prennent en charge aucun coût en cas de dommage, de perte ou de problème de santé pouvant survenir en rapport ou pendant le voyage gagné.

## **>> ARTICLE 7 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

**7.1.** Les équipes consentent à ce que leurs contributions soient exposées, par exemple dans les Instituts Goethe, et publiées sans restriction par les organisateurs (par exemple sur internet, Facebook, par communiqués de presse).

Une autorisation distincte, une contrepartie financière ou autre pour la publication n'est pas prévue.

## **>> ARTICLE 8 - UTILISATION DE L'IMAGE**

Les images des bases de données d'image de l'ONAT et d'Europa-Park sont à la disposition des équipes. Les équipes inscrites obtiennent l'accès à ces archives de photos en ligne. Lors de l'utilisation d'autres images, les droits d'image des personnes qui peuvent être vues et reconnues sur les images doivent être pris en compte. Dans le doute, il est nécessaire d'obtenir leur autorisation d'utiliser les images avant la participation au concours. La responsabilité à ce sujet incombe uniquement aux équipes participantes.



## **INSCRIPTION : Concours créatif**

à envoyer avant le 1<sup>er</sup> février 2014 par e-mail ou fax à :

Office Allemand du Tourisme  
21 rue Leblanc  
75015 Paris

Fax : 01 40 20 17 00 / Téléphone 01 40 20 17 04

E-Mail : [office-france@germany.travel](mailto:office-france@germany.travel)

Etablissement scolaire : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Professeur d'allemand : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre d'élèves participants : \_\_\_\_\_

**Toute inscription sera confirmée par e-mail.**

